Ami du Clergé du 6 avril 1950

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Simples notes dominicales. — XV. 3e Dimanche après Pâques : La dévotion à S. Joseph, 97.
L'Année Sainte. — Ses grandes intentions : VII. Défense des droits de l'Eglise, 98.
Les Sacrements. — Le Baptême : IX. Effets du Baptême : Enfants adoptifs du Père, 100. — X. Fils de Dieu par et dans le Christ, 101.
Allocutions de mariage. — II. « Noces de Cana », 102.
Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — LXXXVII. Grégoire XI, 104.

SIMPLES NOTES DOMINICALES

3e Dimanche après Pâques

XV

LA DÉVOTION A SAINT JOSEPH

Mes frères,

Il y a un peu plus de cent ans que ce IIIe dimanche après Pâques fut consacré spécialement à la fête du Patronage de S. Joseph. C'est le 10 septembre 1847 que Pie IX étendit à toute l'Eglise cette fête qui existait depuis près de deux siècles au Carmel, et depuis quarante ans à Rome.

Cela nous fait un devoir d'esquisser rapidement l'histoire du culte de S. Joseph, dans l'Eglise.

La dévotion à ce grand saint se répandit d'un manière relativement tardive. On peut dire que ce fut une conquête de la méditation chrétienne séculaire sur nos Evangiles.

Dès 850 le nom de S. Joseph apparaît dans un Martyrologe d'Occident. Vers l'an 1000, on le trouve dans le calendrier grec. C'est en France, à Chartres, au XIIIe siècle, puis à Arles, au XIVe, que la fête de S. Joseph — celle du 19 mars — différente de celle que nous commémorons aujourd'hui — commence à être célébrée. Mais c'est surtout au XVe siècle que les grands docteurs français Pierre d'Ailly, Jean Gerson, et les grands prédicateurs tels que S. Bernardin de Sienne propagent cette dévotion à S. Joseph. Parmi les saints qui l'ont pratiquée d'une manière éminente et si l'on ose dire contagieuse, il faut nommer la grande mystique sainte Thérèse d'Avila, réformatrice du Carmel. C'est le 8 décembre 1870 que Pie IX proclamait S. Joseph « patron de l'Eglise universelle ».

A la lumière de ces précisions historiques, étudions la liturgie de ce jour.

I. — *Patronage*

Dès l'*Introït*, nous sommes instruits avec précision du sens de ce patronage que nous attribuons à S. Joseph : « C'est Dieu qui est notre protecteur et notre secours... » Grande vérité à ne jamais oublier. Quand nous disons d'un saint qu'il est le patron de telle ou telle œuvre, cité, paroisse, individu, comme le sont les saints dont nous portons les noms, il est bien entendu que cela n'enlève rien à la souveraine Majesté divine, à laquelle tout est dû et à laquelle tout doit être rapporté. C'est Dieu seul qui est notre père, notre « patron ». Mais justement, c'est Dieu qui délègue son titre et sa bonté de Père et de Patron à des saints qu'il choisit expressément dans un but donné.

Son choix à l'égard de S. Joseph ne fait aucun doute : il fut choisi entre tous pour porter ces deux titres uniques en leur genre : Epoux et protecteur de la Vierge Marie, Père adoptif et nourricier de Jésus. Et comme les dons de Dieu sont, suivant un mot de saint Paul, « sans repentance », ce que S. Joseph fut à l'égard de Marie et de Jésus, il continue de l'être à l'égard de l'Eglise, qui n'est qu'une extension de la vie de Jésus, puisqu'elle est son Corps mystique : un autre lui-même étendu aux dimensions de l'humanité entière.

Ce titre de « protecteur » de l'Eglise se retrouve dans la Collecte. Cette oraison ne dit pas que c'est le pape qui a déclaré S. Joseph protecteur de l'Eglise, mais que c'est Dieu qui l'a choisi pour être l'époux de la Sainte Vierge, ce qui est pour nous une raison suffisante pour le vénérer sur terre comme notre protecteur et comme notre intercesseur au ciel.

L'*Epître* nous met en face d'un texte mystérieux et profond, qui est ici appliqué à S. Joseph, au sens que nous appelons *typique*, qui consiste à considérer un personnage de l'Ancien Testament comme le *type annonciateur* et *précurseur* du personnage du Nouveau Testament auquel nous appliquons cette similitude.

Dans l'espèce, le personnage *annonciateur* et *précurseur* de S. Joseph est, à quinze cents ou dix huit cents ans d'intervalle, ce Joseph, le onzième fils de Jacob, dont la *Genèse* nous raconte la dramatique histoire : Joseph jalousé et vendu par ses frères, Joseph emprisonné par le crime d'une femme, Joseph délivré de sa prison et devenu le premier ministre du roi d'Egypte, le Pharaon, Joseph sauvant ses frères et son père de la famine.

L'*Epître* de ce jour rapporte la suprême bénédiction de Jacob, sur son lit de mort, pour son fils de prédilection : Joseph. Quoi de plus touchant que l'émotion toute poétique de ce vieillard de plus de 130 ans, selon la tradition biblique, qui, au moment de quitter cette terre, plonge ses regards dans l'avenir et prédit une vraie gloire à son fils Joseph, et par lui à ses descendants, jusqu'à la venue du « désiré des collines éternelles » — c'est-à-dire du Messie, du Christ Jésus.

Tout ce qui est promis par Jacob à son fils Joseph, notre piété peut et doit l'appliquer à Joseph, l'Epoux de Marie, non seu-

lement en sa carrière terrestre, mais en sa fonction céleste de patron et de protecteur de l'Eglise.

II. — *L'Evangile*

Jésus arrive au Jourdain. Il vient de quitter sa retraite et son lieu de travail, à Nazareth.

Son père adoptif S. Joseph est mort, il y a peu de temps. Pour tous, à Nazareth, Jésus était le fils de Marie et de Joseph. Le secret de sa naissance surnaturelle n'avait pas encore été révélé. Il vient auprès de Jean-Baptiste qui prêche aux bords du Jourdain et distribue, dans le fleuve, un premier baptême symbolique. Jésus, pour fonder son propre baptême et donner l'exemple aux siens, a décidé de recevoir le baptême au Jourdain, des mains de Jean-Baptiste. Mais après avoir reçu le baptême, il se met en prière devant tous. Et la révélation de son caractère messianique est opérée. C'est sa vie publique qui va commencer. A partir de cet instant, il est bien l'Oint du Seigneur, car, « le ciel s'ouvrit et l'Esprit-Saint descendit sur lui, sous une forme corporelle, comme une colombe, et une voix se fit entendre du ciel : « *Tu es mon Fils bien-aimé*, en toi j'ai mis mes complaisances ». C'est-à-dire : en toi, j'ai achevé la création, en toi, j'ai mis le sceau à toute mon œuvre, en toi, je trouve l'expression suprême de mon amour créateur et de la réponse d'amour que me doit la créature !

Mais dirons-nous, en quoi tout cela, si beau que nous le trouvions, se rapporte-t-il à saint Joseph ?

La fin de l'évangile nous le dit, en termes discrets mais faciles à saisir : « Or, Jésus avait trente ans et il était, selon la croyance de tous, le fils de Joseph. »

Le titre de S. Joseph à notre respect, à notre confiance, à notre culte, le voilà. Le véritable Père du Christ c'était Dieu. Il était, dans toute la force du terme le Fils de Dieu. Mais Dieu avait placé auprès de lui un représentant, un père visible tenant lieu du Père invisible et ce père adoptif, « putatif », comme disent les théologiens, c'était Joseph.

Un tel choix ne pouvait être fait au hasard. De même que la méditation nous fait voir toutes les grandeurs, toutes les gloires, tous les privilèges de Marie, depuis son Immaculée-Conception jusqu'à son admirable Assomption, dans son seul titre de Mère de Dieu, de même, c'est du titre de père adoptif et putatif de Jésus attribué à S. Joseph, que nous tirons, sans aucune peine, le haut sentiment que nous avons de ses vertus et de sa sa sainteté. Avoir été l'Epoux de Marie, le Père nourricier de Jésus, avoir vécu dans l'intimité la plus étroite avec l'un et l'autre durant près de trente ans, avoir été jugé digne de l'un et de l'autre, devant toute la postérité, cela ne suffit-il pas à fonder notre culte envers S. Joseph ? Quel saint, en dehors de la Sainte Vierge, a tenu de plus près à la Source de toute sainteté : Jésus-Christ ?

***

Concluons donc par la belle prière de la Postcommunion : « Restaurés à la Source du Don divin — c'est-à-dire de la Sainte Eucharistie — nous vous supplions, Seigneur notre Dieu, de nous rendre participants de la gloire céleste, en raison des mérites et par l'intercession du bienheureux Joseph, tout comme dès ici-bas vous nous faites jouir de sa protection... » Ainsi soit-il.

L'ANNEE SAINTE

Ses grandes intentions

VII

DÉFENSE DES DROITS DE L'ÉGLISE

Souvent à la sainte messe nous faisons cette prière pour l'Eglise : « Daignez, Seigneur, accueillir avec bienveillance les prières de votre Eglise, afin que toutes les adversités et toutes les erreurs étant écartées, elle vous serve avec une liberté sans entraves » (Oraisons diverses : Pour l'Eglise).

Après la sainte messe, nous disons chaque jour :

« O Dieu notre refuge et notre force, regardez favorablement le peuple qui crie vers vous, et par l'intercession de la glorieuse et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, du bienheureux Joseph son époux, des saints Apôtres Pierre et Paul et de tous les saints, écoutez avec miséricorde et bienveillance les prières que nous vous adressons pour la conversion des pécheurs, pour la liberté et l'exaltation de notre Mère la Sainte Eglise. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

Cette liberté sans entraves que nous demandons si souvent pour l'Eglise, afin qu'elle puisse exercer sur la terre la mission que lui a donnée son fondateur Notre-Seigneur, lui est presque partout limitée et en bien des pays refusée. Sous d'hypocrites prétextes on porte atteinte à ses droits les plus sacrés : droits d'enseigner, droits d'organiser sa hiérarchie, droits même à l'exercice du culte et à la vie. Et c'est au nom de la liberté qu'on lui refuse à elle la liberté.

Aussi, le Souverain Pontife nous exhorte-t-il à demander instamment à Dieu :

« Que les droits sacro-saints de l'Eglise soient toujours sauvegardés entièrement et inviolablement contre les embûches, les mensonges et les persécutions de ses ennemis. »

Ces droits sacro-saints de l'Eglise sont-ils assez connus et reconnus des catholiques eux-mêmes en des pays comme le nôtre où la mentalité laïque du demi-siècle écoulé a plus ou moins déteint sur les esprits ? Ils ne sont pas rares par exemple ceux qui estiment la législation scolaire française parfaitement correcte alors qu'elle lèse les droits élémentaires de la justice.

Sans entrer dans le détail et les applications pratiques, rappelons ces droits de l'Eglise pour bien comprendre les revendications du Pape. Ces droits se ramènent à trois principaux : *enseigner, sanctifier, gouverner*. N.-S. a établi son Eglise pour cela (Mat., XXVIII, 19).

I. — *Droit d'enseigner*

« Allez, enseignez toutes les nations » l'Eglise a reçu, par là, le droit d'enseigner partout, même dans les nations infidèles, où elle dut commencer son apostolat.

Donc, droit à la prédication de l'Evangile sous toutes ses formes : du haut de la chaire, dans les écoles, par la presse et la radio...

Or en certains pays la prédication du prêtre et l'enseignement des évêques sont contrôlés par la police ; presque tous les séminaires sont fermés ; et même chez nous l'école religieuse n'est accessible pratiquement qu'aux familles capables de payer, en quelque sorte, un double impôt scolaire ; revues et journaux catholiques ont été supprimés, ou très réduits dans les démocraties dites « populaires ».

L'Etat se retranche derrière de spécieux prétextes : « Je vous offre une école, si vous en voulez une autre, faites-en les frais » ; — « Votre presse est subversive et combat le pouvoir établi ». En réalité, ce sont « embûches, mensonges et persécutions ».

C'est pour la défense de ce droit d'enseigner que le Pape nous presse de prier et d'agir.

Nous ne pouvons nous en désintéresser. L'Eglise est « *notre* Mère » et les chrétiens d'au-delà des frontières « *nos frères* dans le Christ ». Nous devons travailler tous suivant nos moyens — et nous avons le grand moyen de la prière — à leur délivrance.

Mais catholiques de France, qui jouissons relativement de la paix et de la liberté religieuse, nous ne pouvons pourtant, sans renier le droit de l'Eglise à l'enseignement accepter comme légitime la législation scolaire actuelle, ainsi que le font peut-être trop facilement certains esprits. Et tous nous avons à prier pour que dans le pays qui est la « Fille aînée de l'Eglise », qui reste le promoteur des idées de liberté, d'égalité et de fraternité, la véritable justice scolaire triomphe et, avec elle le droit de l'Eglise.

II. — *Droit de sanctifier*

« Baptisez au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » ; l'Eglise a le pouvoir et le droit de sanctifier, d'exercer le culte, d'administrer les sacrements.

C'est si bien la fonction de l'Eglise, son rôle que, pour le contester, il faut en arriver au régime de la persécution violente, celui de la barbarie. On relègue le prêtre à la sacristie, mais on lui laisse cette sacristie et son Eglise. C'est son suprême refuge.

Hélas ! la terreur règne sur d'immenses territoires, et l'Eglise est traquée dans ses sanctuaires. Les églises sont fermées, ou transformées en hôpitaux, salles de bal, parcs à munitions ; elles sont incendiées. Dans d'immenses camps de concentration des millions d'âmes vivent sans les moyens de sanctification, sans messe et sans sacrements.

En Chine, les prêtres ne peuvent pratiquement plus exercer leur ministère, les séminaires ont été fermés, des prêtres indigènes sont contraints d'abandonner la soutane et les séminaristes à se marier pendant qu'on impose des « compagnons » aux religieuses (*Croix,* 11 - 1 - 50). Le cardinal Frings, archevêque de Cologne n'a-t-il pas déclaré du haut de la chaire de sa cathédrale que les autorités de l'Allemagne orientale cherchent à entraver l'exercice du culte ? (*Croix,* 12-1-50).

Or, tout ceci nous touche. La gangrène d'un membre menace tout le corps. Le sort aujourd'hui de nos frères peut être le notre demain.

Ce serait rapetisser l'Année Sainte de la réduire au gain personnel d'une indulgence, si précieuse soit-elle. Elle doit établir entre les peuples, un courant de fraternité, parti d'une conscience plus vive de leur appartenance à un même Père, à un même Sauveur, à une même Eglise. Et puisque c'est par l'Eglise que nous sommes rattachés au même Sauveur et au même Père, il nous faut porter dans nos prières le souci de sa liberté partout.

III. — *Droit de gouverner*

« Apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé » ; l'Eglise a pouvoir et droit de gouvernement : donc hiérarchie en toute indépendance, possibilité de donner des lois pour l'accomplissement des préceptes du Seigneur, pour l'Action Catholique.

A tout esprit libre, il devrait pourtant apparaître assez clair que l'Eglise est en droit de revendiquer une indépendance complète dans ce domaine.

Or, pour essayer de légitimer une ingérence du civil dans le religieux, on présente l'Eglise ocmme l'ennemie du régime. On sait pourtant son attitude : « Des différentes formes de gouvernement, pourvu qu'elles soient en elles-mêmes aptes à procurer le bien des citoyens, l'Eglise n'en rejette aucune ; mais elle veut, et la nature s'accorde avec elle pour l'exiger, que leur institution ne viole le droit de personne et respecte particulièrement les droits de l'Eglise » (Encycl. *Libertas).*

Droits périmés, répliquent les marxistes d'aujourd'hui. L'Eglise, et aussi bien toute religion, est liée aux structures économiques capitalistes. Elle est donc appelée à disparaître avec l'avènement de la société sans classes. Et pourquoi ? L'Eglise eut à collaborer avec des régimes aujourd'hui disparus :l'empire romain, la féodalité, le pouvoir absolu. Leur disparition n'a pas entraîné la sienne.

Car l'Eglise ne s'inféode à aucun régime. Elle lui demande seulement le respect de ses droits inaliénables, afin qu'elle puisse accomplir sa mission d'instruire, de sanctifier et de gouverner les âmes. Et elle ne peut faire autrement sans se renier et trahir le mandat qu'elle a reçu de son Fondateur

* *

Il existe d'immenses territoires où les droits essentiels de l'Eglise sont hypocritement bafoués ou cyniquement déniés. L'Eglise

est dans les fers ; son expansion est compromise, des multitudes d'âmes sont en perdition.

Voilà la grande angoisse qui étreint le cœur du Pape et qu'il veut faire partager à ses enfants plus privilégiés.

Resterons-nous insensibles, égoïstes sans pitié pour la misère des autres ?

Nos possibilités peuvent nous paraître bien minimes de faire cesser cet état de choses. Nous sommes la faiblesse en face de la force...

Mais nous sommes la faiblesse toute-puissante. Le plus petit des chrétiens, s'il épouse la cause de Dieu, s'il s'engage dans la croisade de prière et de pénitence, travaille plus pour la liberté de l'Eglise que la diplomatie. Chaque jour, dans notre prière, renouvelons notre intention de prier, de travailler, de souffrir pour cette capitale intention de la défense des droits de l'Eglise, afin que Dieu se laisse toucher par cette imploration unanime de la terre.

LES SACREMENTS

Le Baptême

IX

EFFETS DU BAPTÊME

Enfants adoptifs du Père :
Temples vivants de la Sainte Trinité

Mes frères,

On raconte que le célèbre écrivain chrétien Origène s'approchait parfois du berceau de son fils et entr'ouvrant les langes qui recouvraient la poitrine de l'enfant, y déposait respectueusement un baiser. Il croyait, lui, aux mystérieuses et sublimes transformations réalisées dans le cœur de ce petit baptisé par la grâce sanctifiante.

* *

1° Baptisé, ce fils de l'homme et de la femme est devenu, en effet, *fils adoptif de Dieu*. Cette vérité, tous les chrétiens la connaissent. Mais en comprennent-ils tous le sens exact ? Pour beaucoup, Dieu n'est-il pas appelé « Notre Père » uniquement parce qu'il nous a créés et qu'il continue à veiller sur nous avec une grande sollicitude ? ou bien encore ne confondent-ils pas cette adoption divine avec une quelconque adoption de la terre ? Dieu serait semblable à ces gens au grand cœur qui, émus du sort misérable de ces petits orphelins abandonnés aux tendresses d'une administration sans visage, leur apportent leur nom, leur argent, leur affection ; en un mot les traitent comme s'ils étaient réellement leurs enfants ; comme s'ils étaient sortis de leur chair et avaient toujours vécu dans leur maison.

En réalité, quel abîme entre l'adoption divine, réalisée au baptême et toutes les adoptions de la terre. L'adoption humaine, somme toute, est une pure *convention*. Les parents adoptifs peuvent s'ingénier à regarder cet enfant adopté comme leur enfant, lui donner leur nom, leur situation sociale, leur héritage, leur affection, il ne sera jamais réellement leur enfant car ils ne peuvent lui infuser leur sang. Au contraire, Dieu par le baptême ne se contente pas de donner à cet enfant de la terre un titre, un droit à l'héritage de son ciel, il le fait réellement participer à sa propre vie, à sa propre nature. Il lui donne une vie semblable à la sienne. Rappelez-vous l'entretien de Jésus avec Nicodème. Le Christ parle d'une véritable « re-naissance ». Si bien que S. Jean peut licitement conclure une de ses lettres aux chrétiens par ce cri d'admiration éperdue : « Voyez quel amour m'a témoigné le Père : nous sommes appelés enfants de Dieu et nous le sommes *réellement !* » c.-à-d. non seulement de *nom* mais de *fait*. Et S. Jean n'est que l'écho de S. Paul qui, de son côté, s'écrie : « Vous n'êtes plus des étrangers ni des hôtes de passage, mais vous êtes les concitoyens des saints, *les membres de la famille de Dieu.* »

Comprenez-vous alors quel sens émouvant prennent alors sur les lèvres des baptisés les mots divins : « Notre Père qui êtes aux cieux ». Une sorte de *lien du sang* a été créé par la grâce sanctifiante entre lui et nous. Si nous sommes appelés « adoptifs » c'est que cette faveur est un don gratuit de l'Amour divin ; seul Jésus, fils de Dieu par nature, pouvait prétendre à l'être de plein droit. Nous, nous sommes *naturalisés divins* par une pure faveur de Dieu.

Quelle noblesse ! quelle grandeur chez le baptisé ! Comme l'on comprend ce père de famille qui prié par la direction d'un institut d'éducation de remplir une fiche d'admission pour sa fillette, s'arrêta, interdit, devant cette étrange rubrique : « Titres de noblesse » et d'une plume fière, écrivit en face, tout simplement : « *chrétienne* ». Il avait raison : ce titre écrase tous les autres. Noblesse des noblesses ! Pourquoi faut-il que tant de baptisés ignorent ce mystère de grandeur ?

* *

2° Nous *sommes devenus par notre baptême les temples vivants de la Sainte Trinité.*

Voilà en quoi consiste surtout cette vie de Dieu en nous : la Sainte Trinité est présente dans nos âmes. Mieux qu'une cathédrale abritant sous ses voûtes le corps de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, l'âme du baptisé est le temple vivant de Dieu. Nous avons tendance trop souvent à nous représenter Dieu comme un être très lointain qui réside au plus haut des cieux et qui de ces profondeurs inaccessibles abaisserait sur ses enfants des regards chargés de tendresse et de bonté. Ce n'est pas ainsi que parle l'Evangile lorsqu'il s'agit d'enfants de Dieu. Ecoutez Jésus : « Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera et nous viendrons à lui et *nous établirons notre demeure en lui.* » Il s'agit donc bien d'une présence *spéciale* de Dieu pour ses enfants. Non pas d'une rapide visite comme dans la communion mais d'une présence *durable*. Les Trois sont vraiment nos hôtes permanents. Dieu ne promet pas seulement aux baptisés son soutien, sa bienveillance, il apporte sa *Présence*. Quelle intimité permise ! La Sainte Trinité réside en nous ! Pourquoi faut-il que notre âme évaporée, distraite, prenne si peu garde à cet hôte divin ? Nous portons sur nous des médailles bénies, c'est très bien. Mais nous portons en nous le Dieu vivant, la suprême Réalité et nous n'y pensons pas ; quelle tristesse !

* *

CONCLUSIONS PRATIQUES. — 1° *Restons ce que nous avons été au baptême.* Vivons en fils de Dieu ; ne perdons pas cette vie divine par le péché. Mieux : faisons-la croître, développons nos énergies divines. Il faut lutter ? c'est vrai. Mais N.-S. donne à ses baptisés droit à toutes les grâces actuelles nécessaires pour résister et grandir..

2° *Respectons en nos frères baptisés leur dignité.* Peu importe leurs richesses, la couleur de leur peau — aux yeux de Dieu, seule compte la valeur de l'âme. Rappelons-nous avec quel respect la Sainte Vierge à Lourdes abordait la pauvre Bernadette. Respectons cette dignité sauvegarde de la vraie pureté.

3° *Sentiment de réconfort.* Dieu toujours avec nous. Plus de solitude ! Nous sommes des tabernacles, des ciboires vivants. *Amen.*

X

EFFETS DU BAPTÊME

Fils de Dieu par et dans le Christ

Mes frères,

Le Baptême fait de nous réellement les enfants de Dieu ; et, par conséquent, il autorise entre nous et Dieu ces relations pleines de confiance et de simplicité qui doivent exister entre les enfants et leur Père.

Ajoutons, aujourd'hui, que c'est *par le Christ,* ou, disons mieux, c'est *dans le Christ* que nous devenons enfants de Dieu.

* *

Pour nous faire comprendre ces sublimes vérités, Jésus s'est servi d'une comparaison très suggestive. Il venait d'instituer la Sainte Eucharistie, au soir du Jeudi Saint. Entouré de ses apôtres, il s'acheminait maintenant vers le jardin de Gethsémani. Il devait descendre la colline de Sion toute couverte de vignes. Soudain, le voici qui s'arrête au milieu des vignes dont les sarments, au souffle du printemps, font déjà éclore les bourgeons. Du doigt, il montre les ceps à ses apôtres et leur dit :

« Je suis la vraie vigne. Demeurez en moi et moi en vous. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit s'il ne demeure uni à la vigne, ainsi vous ne le pouvez pas non plus si vous ne demeurez en moi, je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, porte beaucoup de fruit : car séparés de moi vous ne pouvez rien faire. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors comme le sarment et il sèche ; puis on ramasse ces sarments, on les jette au feu où ils brûlent. »

« Je suis la vigne, vous êtes les sarments », l'image est facile à saisir. Nous vivons de la vie divine comme un sarment vit de la vie du cep. La même sève alimente l'un et l'autre. Entre Jésus et nous il y a *communauté de vie. Entre* lui et nous, il y a une unité profonde puisqu'il n'est pas d'union plus étroite que celle des sarments rattachés au cep, vivant de la sève du cep, ne produisant leur fruit que dans la mesure où ils sont alimentés par le suc nourricier qu'il leur apporte. Assurément cette union laisse subsister notre personnalité, mais elle est d'une *étroite intimité.* Il n'y a pas identification du chrétien au Christ. Mais le Christ vit dans le chrétien comme la vie de la sève venant du cep circule dans le sarment.

Comment sommes-nous devenus le sarment attaché à la vigne qu'est le Christ ? — Précisément par le baptême. Regardez un pied de vigne : un peu au-dessous de la terre, vous voyez un gonflement dans la tige. C'est la greffe. Jadis le vigneron a incisé le pied à cet endroit là. Il a inséré dans cette coupure une petite branche qui, toute seule, se serait desséchée mais qui, jointe à la racine vivante, s'est nourrie d'elle-même et ne forme plus avec elle qu'un même arbuste.

C'est notre histoire. Le baptême nous a greffés au Christ, la vraie vigne. De ce jour, nous sommes devenus un sarment de la vigne divine. S. Paul nous le dit expressément : « Au baptême, nous avons été greffés sur lui. » Nous en avons grand besoin. Descendants d'Adam qui avait perdu, pour toute sa race, la vie divine, nous étions nés, rameaux de malheur, sur un pied malade et languissant. Il fallait donc nous arracher à cette vigne stérile, pour nous joindre à la vraie vigne, celle qui a la vie, le Christ. C'est ce qu'a fait notre baptême. Il nous a, tout d'abord, coupés de la tige d'Adam sur laquelle notre âme se serait desséchée. « Le baptême nous a ensevelis dans la mort du Christ qui est la mort au péché. » Ainsi nous étions arrachés au péché d'Adam. Puis l'Apôtre ajoute : « Par le baptême, vous êtes greffés dans la résurrection du Christ », c. à-d. dans sa vie divine. Et S. Paul de conclure : « Ainsi, par votre baptême, regardez-vous comme morts au péché et vivants par Dieu *en Jésus-Christ* » comme le rameau dans la vigne.

* *

Le *rite primitif du baptême* mettait bien en relief cette régénération spirituelle qui s'accomplit par notre incorporation au Christ mort et ressuscité. Le catéchumène était alors plongé dans l'eau puis il en ressortait. Cette immersion était comme le symbole d'une sépulture, donc d'un mort tandis que l'émersion qui suivait aussitôt était le symbole de la résurrection. Par l'immersion dans les eaux de la fontaine baptismale, nous participons à la mort et à l'ensevelissement du Christ. Celui-ci est Sauveur par sa mort et c'est en communiquant à chacun de nous le fruit de cette mort rédemptrice qu'il communique le salut. Par le baptême, nous sommes « ensevelis avec le Christ mort » ainsi que l'indique le symbolisme de l'immersion ; dès lors, nous voici morts au péché ; il n'y a plus en nous de motif de condamnation : le Christ détruit tout mal dans l'âme qu'il s'unit.

Mais le baptême, c'est aussi la naissance à une vie nouvelle ainsi que l'indique la sortie du baptisé hors de la fontaine. Le baptême nous associe à la Résurrection du Christ. Nous voici dès lors revêtus du Christ, greffés sur lui, une seule plante avec lui, entièrement renouvelés en lui. Identifiés mystérieusement au Christ Jésus, nous contractons des rapports de filiation à l'égard du Père et de consécration envers le Saint-Esprit qui vient en nous, nous donne le véritable esprit des enfants de Dieu.

Pieuse imagination ? — Non. S. Paul nous en est garant lorsqu'il nous rappelle :

« Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, nous avons été baptisés en sa mort ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême pour nous unir à sa mort, afin que, comme

le Christ a été ressuscité des morts pour la gloire de son Père, nous marchions nous aussi dans une vie nouvelle. »

* *

Puisque le Christ vit en nous, tout ce que nous faisons, nous ne le faisons pas seuls, le Christ l'opère en nous et avec nous. « Je vis, mais ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » Certes le Christ et nous, nous restons deux personnes distinctes, mais cette distinction ne saurait nuire à l'union profonde.

Dans la Sainte Trinité aussi, il y a bien trois Personnes distinctes et cependant c'est l'union parfaite et substantielle. Le véritable obstacle à l'union entre nous et Jésus. n'est pas la distinction des personnes mais l'opposition des égoïsmes. Il nous est donc possible de continuer le Christ à condition que nos actions soient bonnes et conformes à sa volonté. Puissions-nous toujours rester fidèles à notre vocation de chrétiens, travailler, prier, souffrir avec le Christ et ainsi, avec lui, sauver le monde. *Amen.*

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

II

« LES NOCES DE CANA »

Mes chers amis,

« Le troisième jour, des noces eurent lieu à Cana, en Galilée, et la Mère de Jésus était là, Jésus aussi fut invité, et ses disciples avec lui. »

Il est toujours opportun d'entendre les leçons qui se dégagent de ces paroles, surtout dans les circonstances solennelles, comme celles d'aujourd'hui. Et puis, cette page d'évangile ne vous rappellera-t-elle pas, ma chère enfant, telles autres que vous avez aimé méditer dans la délicieuse solitude de votre préparation. Ecoutez donc sa voix.

I

« *Des noces eurent lieu* »

Quel mot à la fois mystérieux et plein de choses.

Des noces ! L'union de deux êtres, homme et femme, dans une même chair sans doute, mais surtout dans les mêmes pensées, dans le même amour, dans le même idéal.

Merveilleuse délicatesse de Dieu ! il suffit à notre bonheur ; mais voici qu'il condescend à penser que tout présent qu'il est, il demeure bien lointain pour nos pauvres regards. Or « il n'est pas bon que l'homme soit ni se croie seul ».

L'isolement en effet nous pèse, non seulement à cause de l'absence de pensées à la lumière desquelles nous avons besoin d'allumer les nôtres ; non seulement à cause de notre cœur, qui comme un flot indocile prétend se répandre autour de lui pour conquérir et être conquis ; non seulement pour l'âme, qui a besoin d'être soutenue dans sa marche vers le bien, vers Dieu, mais pour l' accomplissement de tous les actes, les plus menus de l'existence, comme aussi les plus héroïques sur lesquels se fixent comme un rayon du ciel des regards amis dont nous avons besoin pour affermir nos courages.

C'est de cette compassion divine pour l'isolement humain qu'est né le mariage chrétien. Dans le paradis lointain, c'était Dieu qui avait pris là peine de choisir la fiancée. Et vous vous rappelez l'allégresse pleine d'enthousiasme d'Adam au premier regard jeté sur notre première mère.

Cet enthousiasme a passé de générations en générations. C'est lui qui guide maintenant le cœur de l'homme car c'est à l'initiative humaine que Dieu a laissé désormais le soin de fixer ses préférences. L'aspect extérieur peut y entrer pour une part, mais le sérieux d'une vie habituée au travail, la rectitude d'une conscience coutumière de l'accomplissement du devoir et aussi ce charme inexprimable d'une jeunesse déjà mûre pour toutes les compréhensions et tout le dévouement, ont dû, dans la circonstance, contribuer à réunir vos deux cœurs.

A l'heure où beaucoup de vos semblables gardent encore, dans le silence d'une préparation destinée à produire seulement plus tard tous leurs fruits, vous avez voulu généreusement fixer votre destinée par des liens qui paraîtraient lourds pour votre jeune âge, si nous ne connaissions le sérieux habituel de vos pensées.

Dieu du reste aime ces sacrifices du matin, ces aubes d'existence ensoleillées déjà par la donation. L'Eglise s'en réjouit, y voyant une certitude plus grande de générations qui multiplieront ses enfants. La société s'en félicite, car vous lui donnez le spectacle chaque jour plus nécessaire, de la condamnation d'un égoïsme jouisseur, sa désolation et son danger.

II

« *Jésus fut invité* »

Il est également ici. Le sanctuaire où nous sommes, le sacrifice qui tout-à-l'heure va s'offrir pour vous ; le sacrement qui va vous unir ; l'atmosphère de piété chrétienne que respire cette assemblée ; l'acceptation très généreuse que vous faites des lois fixées par Dieu pour l'exercice, la durée et l'intégrité du mariage que vous allez contracter.

Mais tout ceci est la conclusion d'un passé auquel Jésus fut déjà invité. Vous le connaissez l'un et l'autre depuis longtemps, non pas comme un invité de rencontre, non pas comme un personnage mystérieux, presque de légende, que trop de chrétiens invitent trois ou quatre fois dans leur existence à leur faire l'honneur de s'asseoir à leur foyer, non pas comme un personnage historique, le plus grand de l'humanité, mais comme un Dieu toujours vivant, le Verbe Incarné pour être plus près de nous, l'Ami toujours présent, désireux aux heures solennelles de nous faire sentir plus affectueuse la douceur de cette présence.

Vous le connaissez et vous l'aimez. Je sais, ma chère enfant, combien votre foi est vive et j'ai admiré souvent la manière très généreuse avec laquelle vous entendiez la manifester. Héritière des nobles traditions familiales, vous avez depuis longtemps compris tout l'honneur qui rejaillit sur une vie du service loyal, affectueux, donné à Celui qui veut bien accepter notre fidélité. C'était votre Maître, évidemment, mais vous en avez fait un Ami puissant et bon. Vous avez médité ses exemples, écouté ses conseils, retenu, non seulement des enseignements maternels mais de vos inspirations personnelles, sa lumière et sa force.

Sur lui vous avez appuyé les incertitudes de votre adolescence, et vous lui avez immédiatement confié les projets de votre avenir, quand il se dessina.

Pour vous, mon cher Ami, les habitudes d'une foi profonde et agissante, votre affiliation et votre place prépondérante dans un de nos mouvements spécialisés, légitime espoir de l'avenir, si tous savent, comme vous, en extraire toute la sève vivifiante, nous disent assez que non seulement le Jésus de Cana ne vous est pas étranger, mais que vous aimerez à le retrouver chez vous, à la place d'honneur, à le faire grandir dans vos âmes.

Vous suivez jusqu'ici « Jésus votre invité » d'aujourd'hui, l'un et l'autre sur des sentiers distincts. Ce sera désormais sur la même voie. Il va vous y fixer par la grâce qui facilitera l'accomplissement des devoirs auxquels vous vous engagez. Vous serez deux, avec Dieu en tiers, pour toujours. Quelle merveille ! Il vous restera fidèle ; gardez-lui en retour l'attachement de votre cœur. Etablissez dans votre jeune foyer la prière en commun ; vous verrez quels doux souvenirs elle vous laissera, quand plus tard vous évoquerez votre passé ; recevez-le ensemble, encouragez-vous l'un l'autre à le servir sans cesse, afin que sa bénédiction s'étende sur vous et sur ceux qu'il vous donnera de voir naître et grandir sous le souffle béni de sa grâce.

III

« A ces noces avaient été invités avec Marie, sa Mère, les disciples de Jésus. »

Ah ! la délicieuse assemblée ! Et comme celle-ci lui ressemble !

Vos parents s'y trouvent et c'est justice ! Vos parents ! vous savez, ma chère enfant, avec quelle sollicitude ils vous ont entourée. Ils se font une fête de la solennité d'aujourd'hui, car ils y voient le prélude de votre bonheur, leur plus cher désir. Mais je ne crois pas être indiscret en rappelant ici la générosité de leur sacrifice. Vous étiez la joie de leur vie, l'amie de cœur de votre mère, le repos de votre père quand au soir de ses journées de labeur il vous retrouvait au foyer. Ils vous laissent partir, dans la joie, car ils ont pleine confiance au cher compagnon qui les remplacera près de vous. Soyez-leur reconnaissants, tous deux, de savoir ajouter aux vertus que nous leur connaissons cette abnégation personnelle qui n'est pas sans mérite.

Les vôtres, mon cher ami, portent dans leur passé tant de gloire que mes faibles paroles n'y sauraient ajouter quelque chose. Ils m'ont demandé de ne pas les accabler d'éloges. Mais quand je me tairais, les faits parleraient d'eux-mêmes...

Mais laissons-les nous donner un exemple nouveau de leur discrétion ; qu'ils nous permettent, pourtant, de leur dire que votre avenir est tout plein de leur passé dans les traditions que vous aurez à cœur de faire revivre.

Vos Parents sont là. Ceux-là que la mort vous a ravis ne sont-ils pas encore des nôtres ? Ils ne sont pas des absents ; et dans le cortège de tout à l'heure il me semblait apercevoir la jeune âme, victime de la barbarie teutonne, qui en un inoubliable Vendredi Saint joignait son sacrifice à celui de l'Homme-Dieu...

Ils sont tous là, regardez-les. Cortège immatériel, mais apportant à nos vœux à tous la sanction de leurs prières, si puissantes maintenant et si efficaces.

Et vos amis, qu'en dirai-je ? Voyez comme vos chefs, mon cher ami, se sont empressés de vous témoigner leur chaude sympathie, sans oublier ceux dont vous êtes le chef et qui vous escortent avec bonheur. Les autres, tous, se réjouissent avec vous. C'est vraiment dans un cortège plein d'admiration que vous vous avancez. Les disciples de Jésus se sont multipliés pour encourager vos premiers pas. Ils vous suivront tous, n'en doutez pas, par la pensée et par l'affection dans cette famille que vous allez fonder.

* *

Vous savez que l'on a donné à la famille deux appellations éloquentes. On l'a nommée : un foyer et un sanctuaire.

Le *foyer* évoque l'idée d'une affection chaude et pénétrante où le cœur s'alimente pour les labeurs de l'existence et où il trouve son repos, lorsque, lassé par les incompréhensions ou l'ingratitude il aspire à se répandre et à se dilater.

Le *sanctuaire* rappelle, en plus, le souvenir de la lumière et de l'encens, l'appel du sacrifice ; tout cela enveloppé d'une atmosphère où passe quelque chose de religieux et de sacré.

Vous voudrez être, ma chère Enfant, la flamme de ce foyer et l'ange de ce sanctuaire. Par l'ordre, l'activité, l'entrain, vous rendrez votre demeure charmante et douce à ce sanctuaire aimable et réconfortant.

A ce foyer, vous serez, mon cher Ami, le chef. Il le faut pour que soient réalisés les conseils du Créateur, mais un chef très aimant. Votre autorité, j'en suis sûr, sera tempérée par une bonté qui saura, avant d'imposer ses volontés prendre conseils de celle à qui elle devra commander. Ainsi vous serez la force aimée sur laquelle s'appuieront le charme et la grâce. Auprès de vous, soutenue par vous, dirigée par vous, votre jeune épouse se sentira dans une joyeuse sécurité.

Vous goûterez ainsi l'un par l'autre ce bonheur de la famille que le Ciel éclairera sans doute un jour de quelque chant d'allégresse auprès des berceaux. Comme vous les aimerez, ces êtres que le ciel vous enverra, et comme vous aurez à cœur de les former comme vous le fûtes vous-même.

Vous allez grossir le nombre des familles loyales, des familles chrétiennes, honneur et réservoir des vertus de notre vieille France. Vous y garderez votre invité : Jésus. Et sa Mère qui ne le quitte plus, l'y accompagnera.

Qu'elle daigne obtenir pour vous le renouvellement du miracle de Cana. Le vin des premières affections semble évidemment délicieux. Il y entre tant de fraîcheur, tant de simplicité, tant de confiance. Mais elle connaît le secret d'un vin plus généreux encore : c'est celui que l'on goûte au cours du festin et jusqu'à la fin, par l'harmonie des âmes, associées aux mêmes labeurs, aux mêmes souffrances, aux mêmes espérances. C'est celui-là que nous la supplions de vous procurer, dut-elle, dans la surprise aimée dont vous accueillerez sa bienveillance, provoquer de votre part la parole qui sera votre meilleur merci : « Seigneur, mais c'est pour la fin du banquet que vous avez gardé ce qu'il y a de meilleur. »